

## Introduction

Le thème de la mondialisation tient aujourd'hui une place centrale dans le débat économique du fait, essentiellement, des inquiétudes que celle-ci inspire. Il faut dire que les exemples d'entreprises autrefois fleurissantes qui se sont effondrées n'ont pas manqué ces dernières années. Citons parmi les cas les plus emblématiques Moulinex, Metaleurop, ou bien encore Air Lib. Si l'internationalisation des échanges inquiète à ce point, c'est parce qu'elle est souvent considérée comme synonyme de délocalisations et de chômage, de concurrence exacerbée et d'adaptation brutale du marché du travail. En conséquence, l'internationalisation des échanges a des effets sur le volume des emplois mais également sur la nature des emplois dans les pays industrialisés. La question qui se pose alors est de déterminer quels sont les effets de l'internationalisation des échanges sur l'emploi dans les pays industrialisés. Cette question revient à étudier la relation qui s'établit entre internationalisation des échanges, croissance et emploi, et impose de ne pas se limiter à une lecture strictement quantitative du problème. Après avoir étudié les effets quantitatifs de l'internationalisation des échanges sur l'emploi, nous en étudierons les incidences qualitatives dans le cadre des pays industrialisés.

### **I. Si les effets quantitatifs de l'internationalisation des échanges sur l'emploi sont souvent mis en avant...**

L'incidence de l'internationalisation des échanges sur le volume de l'emploi est sans doute la partie du débat la plus couramment exposée, plus souvent d'ailleurs pour en dénoncer les effets négatifs qui logiquement sont les plus visibles pour l'opinion, il apparaît pourtant que les apparences en la matière peuvent être trompeuses.

#### 1.1) Si l'internationalisation des échanges est souvent perçue comme un facteur de chômage dans les pays industrialisés...

##### a) La concurrence internationale peut détruire les emplois dans les secteurs exposés (document 2)

Les effets destructeurs de la mondialisation sur l'emploi dans les pays industrialisés sont souvent dénoncés à travers la désignation de deux phénomènes liés. D'une part, une concurrence exacerbée en provenance de pays à faibles coûts de main-d'œuvre, face à laquelle les entreprises occidentales ne peuvent rivaliser en termes de compétitivité prix. D'autre part, des mouvements de délocalisation, c'est-à-dire le transfert de sites de production à l'étranger, qu'il s'agisse de créations d'établissements ou de filiales. Ce second phénomène est présenté par les décideurs comme une adaptation indispensable pour la survie de l'entreprise et dénoncé par les salariés et leurs représentants comme non indispensable et opportun en termes de profits.

La désignation des dangers de l'internationalisation des échanges et de la nécessité de s'en protéger n'est pas nouvelle. On les retrouve dans les fondements des théories protectionnistes. Il s'agit en réalité d'un débat ancien. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le ministre Jules Méline (1835-1925) mit en place une protection tarifaire destinée à protéger l'agriculture et l'industrie française face à la concurrence allemande accrue. Le protectionnisme répond également aux faiblesses de l'approche libérale et se veut aussi offensif : c'est l'approche proposée en 1841 par Friedrich List. Pour lui, il convient d'instaurer un protectionnisme éducateur afin de protéger les industries naissantes. La protection tarifaire permet la constitution d'un vaste marché intérieur dans lequel la hausse progressive de la consommation et du revenu favorise les gains de compétitivité prix. L'industrie nationale peut ainsi progressivement se préparer à l'ouverture internationale en atteignant la maturité (prix compétitifs et maîtrise technologique). Cette logique sera ensuite reprise par Kaldor (1908-1986) avec sa thèse de la reconquête du marché intérieur, qui explique que le libre-échange peut être inapproprié lorsque le pays n'est plus en mesure de supporter la concurrence internationale ; il faut alors protéger les industries vieillissantes le temps qu'elles restaurent leur compétitivité.

##### b) La recherche de compétitivité peut générer une substitution capital / travail

Pour les entreprises aujourd'hui, la concurrence internationale dans un nombre croissant de secteurs d'activité est une réalité incontournable à laquelle elles doivent coûte que coûte s'adapter. Pour celles qui écartent l'hypothèse de la délocalisation, souvent parce que leur taille ou leur marché ne le permettent pas, la seule solution pour gagner en productivité est de remplacer les facteurs de production dont le coût relatif est le moins favorable par un facteur plus compétitif. Cette adaptation passe alors par une substitution capital/travail qui justifie, sous une autre forme, la désignation des effets destructeurs de la mondialisation sur l'emploi. L'étude de l'évolution de la répartition des emplois par branche, présentée dans le document 3, apporte une

illustration de ce phénomène en France. On voit ainsi que l'industrie, secteur traditionnellement pourvoyeur d'emplois, est frappée par le phénomène. Le nombre d'emplois dans l'industrie ne progresse plus et certaines blanches exposées, telles que le textile, paraissent sinistrées. Ainsi la variation annuelle moyenne de l'emploi dans cette activité est négative depuis 1998 (- 4,36 %), de sorte qu'il ne représente plus que 99 700 emplois en 2003 contre 124 000 en 1998.

## 2. ... elle peut aussi y être considérée comme un facteur favorable pour l'emploi

a) Les échanges internationaux de biens et services se font aussi à l'avantage des pays industrialisés et favorisent leur croissance économique

Pour les défenseurs du libre-échange, les analyses que nous venons d'exposer ne se placent pas dans une perspective adaptée. Ils considèrent au contraire que les échanges internationaux sont globalement favorables pour la croissance et donc l'emploi, quels que soient les pays considérés. Les économistes classiques vont être parmi les premiers défenseurs du libre-échange entre les nations. Adam Smith (1723-1790) à travers la théorie de l'avantage absolu, puis David Ricardo (1772-1823) à travers celle des avantages comparatifs vont démontrer que le libre-échange est favorable à la croissance économique. Il n'est pas intéressant de mobiliser des ressources pour essayer de tout produire alors que les importations sont moins coûteuses. Les économies doivent donc se spécialiser dans certaines productions pour lesquelles elles sont avantagées. Il en résulte une division internationale du travail (DIT) profitable à tous selon les libéraux. Paul Krugman, quant à lui, développe une approche contemporaine en montrant que c'est le libre-échange qui favorise la spécialisation des économies et entraîne la constitution d'avantages comparatifs par effet de dimension, de diversification et de concurrence.

D'une façon plus générale, le libre-échange doit favoriser la croissance économique à travers l'accroissement des débouchés des entreprises exportatrices et la possibilité d'obtenir des ressources moins coûteuses. Il permet également la diffusion du progrès technique et des nouvelles technologies entre les pays. De plus, les consommateurs profitent d'un choix plus important et de produits moins chers. De fait on observe que les échanges progressent plus vite que la croissance, accélérant ainsi le rythme de la création de richesses et la distribution du revenu.

Par ailleurs, les consommateurs accèdent à des produits moins onéreux, ce qui libère du pouvoir d'achat dans l'économie et génère un déversement de consommation et d'emplois vers le secteur tertiaire.

Enfin, et contrairement aux idées reçues, l'ouverture est aussi bénéfique pour les pays industrialisés qui accroissent ainsi l'étendue de leurs marchés. Cela permet alors par effet d'apprentissage et économies d'échelle une baisse des prix et une hausse des ventes. Il y a un amortissement plus rapide des coûts et une incitation nouvelle à l'innovation. Ce dernier point est souligné par le document 2 qui stipule que «la concurrence internationale serait un moteur essentiel de l'innovation».

b) Des investissements directs à l'étranger à l'avantage des pays industrialisés

Si les effets destructeurs des délocalisations sur l'emploi dans les pays industrialisés sont souvent dénoncés, sans les nier, il faut toutefois considérer le fait que ces pays accueillent eux aussi une part importante des investissements directs à l'étranger (IDE). Il y a eu une recomposition contemporaine des flux d'IDE entrants et sortants. Dans une première phase, les IDE se sont plus massivement dirigés vers les pays en développement (PED) dans le cadre de l'ancienne division internationale du travail (DIT) et de l'échange inter branches (du Nord vers le Sud). Avec la nouvelle DIT ou DIPP (décomposition internationale des processus productifs), les IDE privilégient à la fois les activités manufacturières et les services. Les flux sortants se dirigent plus massivement vers certaines régions en plein essor comme les NPIA et dans une moindre mesure l'Amérique latine, délaissant alors l'Afrique et les PMA (pays les moins avancés), bloqués dans l'ancienne DIT. Cependant, l'essentiel des pays d'accueil ou IDE entrants reste localisé dans les pays du Nord, la part des IDE qui entrent dans les pays développés est de 82 % (dont 66 % vers l'Union européenne et 30 % vers l'Amérique du Nord). Les flux d'IDE suivent donc majoritairement un trajet Nord-Nord. La part des pays du Sud est de 16 %, dont 56 % pour l'Asie ; le poids de la Chine et de l'Inde est croissant aujourd'hui. Les pays du Nord représentent 92 % de l'ensemble du financement des IDE dans le monde, l'Union européenne représente 78 % de ces IDE et l'Amérique du Nord 17 %. Le poids des PED est de 7,5 %, dont les 4/5 proviennent d'Asie. Il apparaît alors que le solde en termes d'emplois des flux ainsi considérés n'est pas strictement négatif pour les

pays industrialisés. Si l'on considère la répartition du commerce mondial (document 1), la même conclusion s'impose.

Si, comme nous venons de le voir, le débat sur les effets quantitatifs de l'internationalisation des échanges sur l'emploi est loin d'être clos, il ne suffit pas pour conduire l'analyse complète de ce phénomène. Il nous faut maintenant considérer un aspect plus qualitatif des évolutions ainsi induites.

## **II. ... il ne faut pas pour autant en négliger tes incidences qualitatives**

L'internationalisation des échanges, par la concurrence qu'elle impose et par les débouchés qu'elle crée, conduit à des réadaptations du monde du travail dans les pays industrialisés. Cela peut s'observer à partir des deux phénomènes principaux, d'une part les mutations sectorielles et d'autre part les transformations de l'organisation du travail.

### **2.1) L'internationalisation des échanges impose des mutations de la structure de la population active...**

#### **a) L'incidence la plus observable est celle des mutations sectorielles induites**

Le phénomène de désindustrialisation et/ ou de tertiarisation observable dans la plupart des pays industrialisés, traditionnellement qualifié depuis Fourastié de phénomène de déversement et essentiellement expliqué par les effets du progrès technique, peut tout aussi bien être relié à l'internationalisation des échanges. On peut observer en effet à partir du document 4, qui présente l'évolution des taux de couverture de différents postes de la balance des transactions courantes, que la spécialisation du pays s'est modifiée. On constate en effet que les postes pour lesquels les soldes d'échanges sont positifs concernent tous des échanges de services. La progression la plus significative est celle des postes et télécommunications dont le taux de couverture est supérieur à 102% ; dans une mesure légèrement moindre, il en va de même pour les services marchands dont les exportations sont supérieures de 10 % aux importations. A l'inverse, les taux de couverture affichés pour l'industrie sont moins favorables (98%), et même parfois nettement défavorables si l'on considère l'industrie textile dont les exportations sont environ 15 % inférieures aux importations.

Ces constats doivent toutefois être complétés par deux nuances. D'une part, ils ne constituent pas une métamorphose complète du commerce extérieur français pour lequel la balance des invisibles est depuis longtemps un point fort. D'autre part, présenter l'internationalisation des échanges comme un facteur explicatif des mutations sectorielles n'entre pas en contradiction avec la thèse de Fourastié. En effet, comme le rappelle le document 2, la concurrence internationale et le progrès technique sont liés, puisque celui-ci entre dans la course à la compétitivité imposée par la concurrence étrangère.

#### **b) L'internationalisation des échanges induit également des modifications en terme de qualification**

Il convient tout d'abord de rappeler que la hausse du niveau moyen de qualification des emplois dans les pays industrialisés est un corollaire du progrès technique à double titre. D'une part, parce que la technicité accrue de l'outil de production impose des formations de plus en plus pointues. D'autre part, parce que les emplois qui pâtissent le plus du phénomène de substitution capital/ travail sont les moins qualifiés. Le phénomène est également à relier à la stratégie globale des FMN dans leur choix de localisation des investissements directs. Elles privilégient la recherche de dotation factorielle avantageuse au niveau du facteur travail. Dans un premier temps, elles recherchent des coûts du travail moins élevés dans des industries standardisées avec une main-d'œuvre peu qualifiée (textile, électronique...). Mais on observe aujourd'hui que cette stratégie n'est souvent qu'une étape. Par le mécanisme de remontée des filières, les productions se centrent plus vers les produits à plus fort contenu technologique ou les services (par exemple, saisie de données ou ingénierie informatique en Inde). Ainsi, les entreprises recherchent la multinationalisation dans un contexte de concurrence accrue entre elles. L'objectif est d'atteindre la taille critique, c'est-à-dire de parvenir à un volume de production permettant la baisse des coûts unitaires.

### **2.2) ... ainsi qu'une recherche permanente de productivité du travail**

La recherche de compétitivité pousse les entreprises à exploiter toutes les niches de flexibilité, qu'il s'agisse de flexibilité interne ou de flexibilité externe, ce qui contribue à transformer les conditions de l'emploi dans les pays industrialisés.

a) Comment expliquer cette recherche croissante de flexibilité?

Pour expliquer cette recherche accrue de flexibilité il faut comprendre que l'enjeu pour les entreprises soumises à la concurrence internationale est l'adaptabilité : «L'idée est de coller en permanence aux solutions du marché dans un environnement changeant et incertain.» (document 2). Parmi les moyens mobilisables pour répondre à cet impératif, on trouve, comme le souligne le document 2, les innovations techniques. Toutefois, la conception de l'innovation doit être entendue dans un sens plus large et intégrer des évolutions organisationnelles, ce qui ne contredit pas la définition de l'innovation donnée par Schumpeter.

b) La recherche de la productivité par la flexibilité passe par deux voies

La recherche de productivité peut tout d'abord se faire par la flexibilité interne qui consiste à introduire davantage de polyvalence dans les fonctions dévolues à un salarié. Il s'agit alors d'être en mesure de suivre les fluctuations de la demande comme l'indique le document 2. Ces nouvelles exigences conduisent logiquement à faire évoluer la nature des emplois et contribuent fortement à la remise en cause du taylorisme. Lorsque la mise en oeuvre d'une flexibilité interne n'est pas envisageable, ou lorsqu'elle ne permet pas suffisamment d'absorber les fluctuations du marché du travail, l'entreprise peut aussi avoir recours à une flexibilité externe. Elle consiste à confier une partie de la production de l'entreprise à une autre entreprise. Par cette externalisation partielle de son activité productive, l'entreprise peut se concentrer sur son métier de base et progresser en productivité. L'externalisation trouve tout particulièrement à se développer dans le cadre de l'internationalisation des échanges à travers les délocalisations et la DIPP.

### **Conclusion**

Même si, comme nous venons de le voir et contrairement à une idée reçue, l'internationalisation des échanges n'est pas systématiquement défavorable quantitativement pour les pays occidentaux, elle n'en est pas moins perçue comme une menace par de nombreux salariés dont la place dans le monde du travail s'est vue bouleversée par la concurrence internationale et la recherche de productivité. L'idée selon laquelle l'internationalisation des échanges et la mondialisation constituent une menace trouve aussi un écho au plus haut niveau de l'État lorsque l'on en vient à exprimer l'idée d'un nécessaire patriotisme économique à l'occasion par exemple de l'OPA de l'indien Mittal Steel sur son concurrent français Arcelor.

Source : corrigé Vuibert

### **Consignes :**

- Souligner tous les passages qui relèvent du cours et non des documents.
- Reconstruire le plan détaillé en remplaçant chaque § par une phrase synthétique de résumé, notez-y les documents et les connaissances de cours.